



2020-11-26 MESSAGE A TOUS - ADAPTATION CONFINEMENT

Bonjour à toutes et à tous,

Nous espérons que vous vous portez aussi bien que possible dans cette période difficile. Les efforts commencent à porter leurs fruits et nous nous dirigeons vers un confinement allégé.

En effet le 24 novembre, le Président de la République a annoncé les étapes progressives :

- 28 novembre :

- Confinement allégé avec l'ouverture des commerces, des services à domicile, des lieux de culte, dans le strict respect du protocole sanitaire,
- Autorisation d'exercer des activités physiques ou des promenades dans un rayon de 20 kilomètres autour du domicile et pour une durée maximum de 3 heures.
- Le maintien de l'attestation dérogatoire est toujours en vigueur pour ces sorties.

- 15 décembre :

- **Si les conditions sanitaires le permettent**, fin du confinement, avec l'ouverture des salles de cinéma, théâtres et musées,
- Fin des attestations,
- Déplacements entre régions autorisés,
- Instauration d'un couvre-feu de 21h à 7h (à l'exception des réveillons de 24 et 31 décembre).

- 20 janvier :

- Nouvelles ouvertures (restaurants, salles de sport...) sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire et des directives gouvernementales.

Ces nouvelles dispositions allègent les restrictions actuelles et permettront de se retrouver en famille pour les fêtes de fin d'année dans le respect des gestes barrières et tout en restant prudent.

Malheureusement, cet assouplissement des mesures ne nous autorise toujours pas à envisager la reprise des activités en « présentiel ». Nous sommes impatients d'avoir le plaisir de vous retrouver et nous vous ferons connaître les modalités de la reprise dès que cela sera possible.

Ces efforts collectifs sont nécessaires pour vaincre cette pandémie.

Maintenez le lien entre vous et n'hésitez pas à nous contacter !

Prenez bien soin de vous et restez vigilant !

Bien cordialement.

Pour le CA,

Mathilde Bergot (Secrétaire adjointe)